



ESPACE ETHIQUE SOINS PALLIATIFS AUVERGNE

Société Régionale Auvergne d'Accompagnement et de soins Palliatifs (SRAAP)

Groupe Réflexion Commun Espaces Ethiques d'Auvergne

MODALITES DE FONCTIONNEMENT

I. Pourquoi cet espace éthique ?

Cet espace s'inscrit dans une démarche pluridisciplinaire et collective qui appelle à un décentrement par rapport à soi. L'éthique est *in-quiétude*, c'est elle qui nous sort de notre quiétude pour nous inviter, chaque fois, à redéfinir la finalité et les fondements de nos décisions.

II. Objectifs de l'espace éthique

Cet espace éthique a pour objectif de proposer des éclairages aux professionnels et bénévoles confrontés à des dilemmes dans les accompagnements de personnes en situation palliative.

Cette aide consiste en une proposition de réflexion éthique à posteriori. Cette proposition reste particulière à chaque situation, mais ouvre des perspectives aux équipes sur les processus de réflexions possibles pour résoudre leurs futurs dilemmes professionnels dans la confrontation entre leurs valeurs et la réalité rencontrée.

III. Composition de l'espace éthique et statut des participants.

Tout adhérent de la SRAAP et/ou membre du GREC et espaces éthiques d'Auvergne peut poser sa candidature pour être membre de l'espace éthique. Les candidatures sont validées sur présentation d'un *curriculum vitae* et d'une lettre de motivation par le bureau de l'association. L'espace éthique est renouvelé par tiers tous les trois ans. Il nomme un coordonnateur assurant la représentativité du groupe auprès des instances, un suppléant et une secrétaire. Les membres de l'espace éthique ne sont pas rémunérés. Ils peuvent participer aux activités sur leur temps de travail avec l'accord de leurs employeurs. La secrétaire de la SRAAP leur adressera une attestation de présence aux réunions*.

Les représentants des autres espaces éthiques régionaux peuvent participer en tant qu'invités ou membres du groupe.

IV. Cadre de l'espace éthique

La réflexion menée par l'espace éthique est réservée aux situations de soins palliatifs. Elle s'adresse aux professionnels intervenant en institution et à domicile sur l'ensemble de la région Auvergne. La SRAAP souhaite ainsi compléter les espaces éthiques existant au sein des hôpitaux qui sont pluri-thématiques et particuliers aux situations institutionnelles.

* Les demandes de remboursement des frais de déplacement pourront être étudiées : les demandes seront adressées à la trésorière de l'association.

ESPACE ETHIQUE SOINS PALLIATIFS AUVERGNE

Société Régionale Auvergne d'Accompagnement et de soins Palliatifs (SRAAP)

—
Groupe Réflexion Commun Espaces Ethiques d'Auvergne

V. Fonctionnement

L'espace éthique étudie des situations concrètes transmises par les professionnels.

1. Moyen de transmission : les professionnels transmettent leur demande par mail ou par courrier en utilisant le canevas qui sera proposé sur le site de la SRAAP.
2. Un mail est créé dans cette intention qui est *ethique-sraap@chu-clermontferrand.fr*
3. Deux rapporteurs de fonctions différentes sont désignés au sein de l'espace éthique pour étudier la situation et contacter le cas échéant l'ensemble des intervenants. Une rencontre peut s'organiser pour que la demande soit explicitée oralement.
4. L'espace éthique se réunit une fois par trimestre et répond donc à l'équipe demandeuse avec un délai maximum de 3 mois. Une analyse est également disponible en veillant à un total anonymat concernant les patients et les professionnels. Elle est rédigée à partir des avis du groupe et des travaux des deux rapporteurs validés en séance.
5. L'espace éthique crée du lien avec les autres instances et peut leur adresser ces travaux. Les autres espaces éthiques régionaux peuvent soumettre leurs situations lorsqu'elles sont relatives aux soins palliatifs.

Un rapport d'activité est présenté lors de l'assemblée générale de la SRAAP et des espaces éthiques des hôpitaux d'Auvergne. Les orientations et fonctionnements sont ainsi annuellement validés.

Validé le 13 décembre 2011

Alain Augagneur, Président SRAAP

ESPACE ETHIQUE SOINS PALLIATIFS AUVERGNE

Société Régionale Auvergne d'Accompagnement et de soins Palliatifs (SRAAP)

—
Groupe Réflexion Commun Espaces Ethiques d'Auvergne

COMPOSITION DE L'ESPACE ETHIQUE

Augagneur Alain,	Président SRAAP.
Bazin Jean-Etienne,	Président GREC.
Beaulieux Colette,	Bénévole ligue contre le cancer.
Bertin Cécile,	Infirmière Coordinatrice Réseau de soins palliatifs Allier, RASP03.
Brouillat Elisabeth,	Infirmière coordonnatrice Resopad43.
Chautard Monique,	Kinésithérapeute CRTCP Onco-pédiatrique, rééducation.
Dumas Myriam,	Puéricultrice, Cadre de santé formateur, école de puéricultrice.
Généville Dominique,	Aumônerie des hôpitaux.
Girard Michèle,	Bénévole ADASP.
Guittou Sylvie,	Aumônerie Hôpital Nord.
Jamin Denis,	Médecin gériatre Maison de retraite Courpière.
Laure Labonne	Assistante sociale Réseau Palliadôm
Ledieu Patrick,	médecin gériatre Hôpital Riom, représentant Espace Ethique CH Riom.
Moyer Jacques,	Infirmier, représentant espace Ethique CH Vichy.
Petit Marie-France,	Infirmière EMSP Clermont-Ferrand.
Policard Florence,	Cadre de santé IFSI Clermont-Ferrand.
Van Lander Axelle,	Psychologue USP/Palliadôm CHU Clermont-Ferrand, GREC.
Viennet Nadine,	Psychologue Réseau de soins palliatifs Allier, RASP 03.